

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de La Rochette

Le huit octobre deux mil vingt à vingt heures

En séance publique, sous la présidence de Monsieur André DURAND, Maire
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie,

OBJET

Affaires scolaires et
périscolaires

Modification de postes

Présents : André DURAND, Gwénaëlle BIBOUD, Jean-Loup CREUX, Jean PORTUGAL, Annie GONTARD, Jean-Louis DOULS, Joël RECORDON, Evelyne CORBET, Yves MANDRAY, Jean-Claude BENGRIBA, Béatrice CREUX, Solange DUFFOURD, Hélène PLATEL, Sandrine BERTHET, Virgile FIELBARD, Stéphanie PICHARD, Anthony FACHINGER, Fabien GARCIA, Delphine LAINE, Magali BECHEREL, Corinne BOYAT, Joseph HALLER, Etienne CHALUMEAU, Pierre VERNEY, Chrystel GUILLERÉ

Procurations : Nadège JAY à Virgile FIELBARD, Laurent BONNOT à Gwénaëlle BIBOUD, Bernard VILLON à Chrystel GUILLERÉ

Absent : Frédéric SANTIN-JANIN

Monsieur Fabien GARCIA a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle que par délibération N°2020/07/06 en date du 10 juillet 2020, le Conseil Municipal s'est prononcé sur la modification du tableau des emplois en ce qui concerne les postes périscolaires pour l'année scolaire 2020/2021.

L'organisation a dû être revue à la rentrée afin d'être conforme aux prescriptions du protocole sanitaire.

Ainsi, afin d'être cohérent avec l'organisation scolaire sur la séparation des groupes d'enfants par niveau, un troisième service a été mis en place à la cantine du centre d'animation, et une réorganisation du service a été proposée. Les enfants de maternelle déjeunent dans la salle du bas, et les enfants de l'élémentaire (classe de l'étage) déjeunent dans la salle du haut, qui a été réorganisée en trois espaces (séparation avec des rideaux).

Cette réorganisation donne satisfaction, et il est nécessaire pour la pérenniser, d'apporter les modifications suivantes :

- Augmentation des postes RESTO GRI1 et RESTO GRI 2 pour prendre en compte 15 minutes de plus par jour
- Création d'un poste RESTO GRI 3 pour assurer le 3ème service
- Augmentation du poste PRI 13 pour la prise en charge d'effectifs supplémentaires tous les jours de la semaine (recalcul du nombre de jours sur la période jusqu'au 06/07/21 inclus)

Monsieur le Maire précise que les 30 postes existants pour assurer le fonctionnement du service périscolaire dans les conditions ci-dessous proposées, représentent au total 353,2 heures annualisées, soit 10,09 équivalents temps pleins (ETP).

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur la modification du tableau des emplois en ce qui concerne les postes périscolaires, dans les conditions ci-dessous (modifications en vert) :

Accusé de réception en préfecture
073-200086882-20201008-
Del20201005-DE
Date de réception préfecture :

Date de convocation
1^{er} octobre 2020

Date d'affichage
15 octobre 2020

Nombre de conseillers en
exercice : 29

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 28

Exprimés : 28

REF POSTE	CM DU 18 SEPTEMBRE 2019		ANCIENNES QUOTITES		CM 10 OCTOBRE 2020 EFFET AU 02/11/2020	NOUVELLES QUOTITES	
	FONCTION	GRADE	TEMPS HEDBO ANNUALISE	ETP	ACTION	TEMPS HEDBO ANNUALISE	ETP
GRI 1	Animateur périscolaire-Référent	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	18,90	54,00%		18,90	54,00%
GRI 2	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	3,01	8,60%		3,01	8,60%
GRI 3	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	11,41	32,60%		11,41	32,60%
GRI 4	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	6,06	17,31%		6,06	17,31%
GRI 5	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	3,03	8,66%		3,03	8,66%
RESTOGRI 1	Agent de restauration	Adjoint technique - Echelle C1	18,58	53,09%	Augmentation (du 02/11/20 au 06/07/21)	22,93	65,51%
RESTOGRI 2	Agent de restauration	Adjoint technique - Echelle C1	18,96	54,17%	Augmentation	19,60	56,00%
RESTOGRI 3	Agent de restauration	Adjoint technique - Echelle C1			Création (du 02/11/20 au 06/07/21)	22,63	64,66%
CROI 1	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	14,97	42,77%		14,97	42,77%
CROI 2	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	9,12	26,06%		9,12	26,06%
CROI 3	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	11,92	34,06%		11,92	34,06%
CROI 4	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	6,06	17,31%		6,06	17,31%
CROI 5	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	6,06	17,31%		6,06	17,31%
CROI 6	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	6,06	17,31%		6,06	17,31%
RESTOCROI 1	Agent de restauration	Adjoint technique - Echelle C1	26,10	74,57%		26,10	74,57%
PRI 1	Animateur périscolaire-Référent	Adjoint technique ppal 2e classe - Echelle C2	29,18	83,37%		29,18	83,37%
PRI 2	Animateur périscolaire Agent de restauration (second)	Adjoint technique - Echelle C1	15,40	44,00%		15,40	44,00%
PRI 3	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	14,96	42,74%		14,96	42,74%
PRI 4	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	9,95	28,43%		9,95	28,43%
PRI 5	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	9,98	28,51%		9,98	28,51%
PRI 6	Animateur périscolaire	Adjoint technique - Echelle C1	6,02	17,20%		6,02	17,20%
PRI 7	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	6,62	18,91%		6,62	18,91%
PRI 8	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	6,62	18,91%		6,62	18,91%

Accusé de réception en préfecture
073-200086882-20201008-
Del20201005-DE
Date de réception préfecture :

Mairie
1 Place Albert Rey - 73110 La Rochette
Tél. 04 79 25 50 32 - Fax : 04 79 25 78 25
E-mail : mairie@la-rochette.com

www.la-rochette.com

PRI 9	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	6,62	18,91%		6,62	18,91%	
PRI 10	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	6,62	18,91%		6,62	18,91%	
PRI 11	Animateur périscolaire	Adjoint technique - Echelle C1	6,62	18,91%		6,62	18,91%	
PRI 12	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	6,62	18,91%		6,62	18,91%	
PRI 13	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	6,45	18,43%	Augmentation suite réorganisation	7,88	22,51%	
PRI 14	Animateur périscolaire	Adjoint d'animation territorial - Echelle C1	3,90	11,14%		3,90	11,14%	
RESTELEM 1	Agent de restauration	Adjoint technique - Echelle C1	28,17	80,49%		28,17	80,49%	
Total			323,97	9,26		Total	Heures annualisées	ETP annualisé
							353,02	10,09
					Différence / CM précédant		29,05	0,83

Vu la loi du 26 janvier 1984 et notamment l'article 34,
Vu le tableau des emplois communaux,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve la modification des temps de travail tels que proposé ci-dessus,
- Approuve la suppression de 2 postes d'adjoints techniques à temps non complet et d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet au 02/11/2020
- Approuve la création de 3 postes d'adjoints techniques à temps non complet et d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet au 02/11/2020
- Approuve la modification au tableau des emplois communaux dans les conditions susmentionnées, soit :

Suppression de postes :

Filière : Technique
Cadre d'emploi : catégorie C
Grade : Adjoint technique
- ancien effectif : 18
- nouvel effectif : 16

Filière : Animation

Cadre d'emploi : catégorie C
Grade : Adjoint d'animation
- ancien effectif : 17
- nouvel effectif : 16

Création de postes :

Filière : Technique
Cadre d'emploi : catégorie C
Grade : Adjoint technique
- ancien effectif : 16
- nouvel effectif : 19

Accusé de réception en préfecture
073-200086882-20201008-
Del20201005-DE
Date de réception préfecture :

Fillère : Animation
Cadre d'emploi : catégorie C
Grade : Adjoint d'animation
- ancien effectif : 16
- nouvel effectif : 17

- dit que la présente délibération prend effet à compter du 02/11/2020
- autorise Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à signer tout document relatif à la présente délibération

CONTRE(S)	ABSTENTION(S)	POUR(S)
0	0	28

Tous les membres présents ont signé au registre.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
André DURAND



Accusé de réception en préfecture
073-200086882-20201008-
Del20201005-DE
Date de réception préfecture :